

Nous vous souhaitons une

2025

BONNE ANNÉE

Bonne résolution :
Me syndiquer à la CGT !

EDITO :

Deux des organisations syndicales représentative de notre établissement peuvent organiser une réunion de deux heures par trimestre. Le salarié peut assister à ces réunions d'information syndicale sur son temps de travail.

Toutefois il est devenu plus que rare que nous soyons rejoints dans cette démarche par d'autres OS. Pour cette année 2025, la situation va-t-elle évoluer?

Le rendez-vous est pris lors des NOE 2025.



Retrouver les échos de votre CSE du mois de janvier en flashant le QR CODE ci-contre



Des news outre-atlantique

■ Canada une lutte gagnante en 2024.

Après de longues semaines de lutte et une détermination de l'ensemble des salariés, nos collègues canadiens ont une fois de plus prouvé que l'union fait la force. A croire que **le taux de grévistes est vraiment la clef des luttes gagnantes.**

A la fin de cette lutte "historique", la direction locale a voulu contrattaquer en s'en prenant à des salariés portant fièrement les couleurs du syndicat victorieux. Bilan : tribunal et cela a abouti sur une nouvelle victoire des salariés en lutte.

Un représentant des salariés Montréal nous a demandé une nouvelle fois de les soutenir et de les aider dans cette lutte. Notre syndicat a immédiatement répondu présent. Voilà son retour : "Merci pour tout, **ensemble nous sommes plus forts** 🤝."

En 2025, nous espérons une rencontre physique pour échanger "sur nos réalités" comme il dit 😊.

C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER

NAO (négociations annuelles obligatoires) OU NOE (négociations obligatoires d'entreprise) ?

■ Avant, les NAO pouvaient se dérouler tous les ans, mais cette notion annuelle était trop déplaisante pour le patronat. Désormais nous avons les NOE (négociations obligatoires d'entreprise) qui doivent être déclenchées au maximum tous les quatre ans. On vous rassure, chez SLS on garde la notion « annuelle ».

On y négocie la **rémunération, l'égalité pro, la qualité de vie et conditions de travail.** Dans une entreprise de notre dimension, on aborde aussi la **gestion de l'emploi** et le **parcours professionnel.** Et pour finir on aborde aussi les thèmes de **santé et sécurité** pour les organisations syndicales qui s'en préoccupent. Depuis la loi « **climat et résilience** » du 2 août 2021, les sociétés sont incitées à traiter de la transition écologique.

L'employeur est obligé de par la loi de déclencher ces négociations, en revanche il n'a pas d'obligation de parvenir à la conclusion d'un accord. C'est uniquement le rattachement de force des salariés qui permet de remporter les négociations.

La CGT restera votre meilleur outil pour mener ces combats.



Le saviez-vous ?

■ L'accident de trajet est-il considéré un accident de travail ?

Selon l'article L 411-2 du code de la sécurité sociale : est considéré comme accident du travail l'accident de trajet qui survient lors du parcours normal aller-retour effectué par le salarié entre le lieu de travail et son lieu de résidence.



La convention collective de la métallurgie ne fait pas de différence quant à l'indemnisation prévue pour les arrêts maladie, qu'ils soient consécutifs à un accident du travail, une maladie professionnelle ou un accident de trajet.

■ Déclaration d'accident de travail dans les situations de **burn-out** : marche à suivre !

Un burn out est reconnu comme un accident de travail par la CPAM, celui-ci est un accident de travail. Il est causé par votre activité ou votre organisation de travail. Le problème étant que l'élément déclencheur est difficile à prouver.

Si vous êtes en situation de détresse profonde au travail, ne quittez pas votre poste sans en parler à un salarié **et un élu** (la personne pourra en témoigner si besoin). Après être rentré chez vous, prévenez votre hiérarchie de la situation en décrivant la situation par mail par exemple. L'accident de travail devra être déclaré par notre entreprise qui pourra émettre des réserves. La CPAM tranchera en faveur de l'un ou l'autre. Dans l'éventualité où notre entreprise ne veut pas déclarer votre burn-out en accident travail, vous pourrez le faire vous-même en amenant les preuves nécessaires.

La CGT sera toujours à l'écoute des salariés en détresse, ne restez pas seul.

Sachez que la CPAM prend très au sérieux les cas de burn-out.

■ 2025 SLS Bidos, une usine plus verte :

Notre usine fait partie d'un projet de chauffage par alimentation d'un circuit d'eau chaude.

Ainsi notre direction s'engage à diminuer les émissions de CO2 de près de 60% et cette construction qui sera finalisée cette année permettra de remplir la moitié de cet engagement.



On ne peut que se féliciter pour de telles initiatives !! On espère, dans le même registre, que l'installation photovoltaïque sera pleinement opérationnelle cette année et qu'elle sera gratuite pour les salariés. Doit-on rappeler le projet « nos trains sur leurs trains » ? A bon entendeur 😊



**POUR NOUS FAIRE ENTENDRE, NOUS
DEVONS RENFORCER NOTRE RAPPORT DE
FORCE, SYNDIQUE TOI !!!**

Adresse de contact : cgt.messierdowtybidos@orange.fr

Dégradation de la santé mentale des salariés

■ Burn-out, Bore-out, perte de sens au travail.

Tous ces maux sont la conséquence d'une qualité de vie au travail dégradée dans de nombreux métiers et entraîne absentéisme, arrêts maladie.

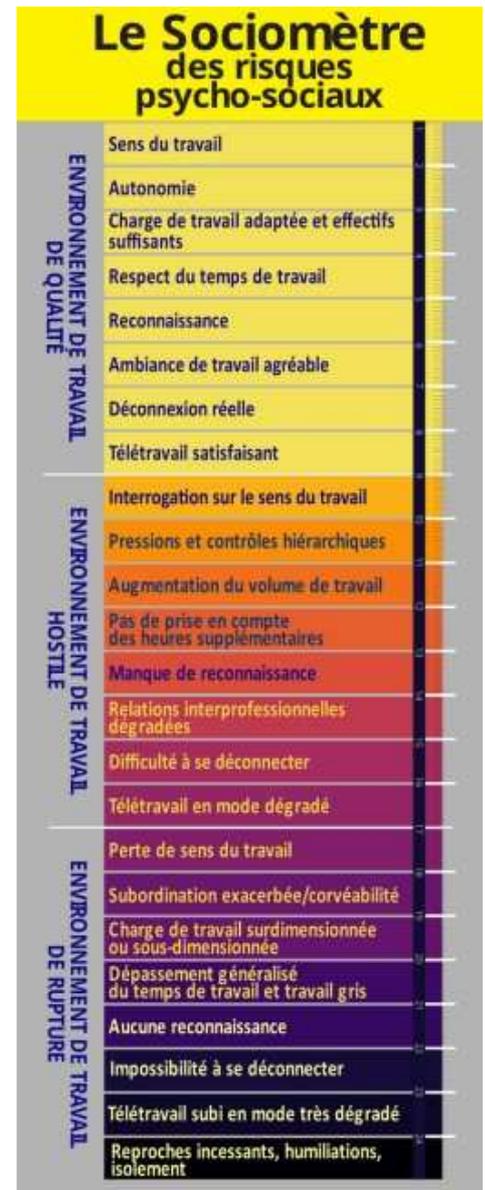
Neuf salariés sur dix estiment que les conditions de travail doivent être améliorées.

Ce sont des risques qui peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail. L'exposition à ces situations de travail peut avoir des conséquences sur la santé, notamment en termes de troubles psycho-sociaux qui se manifestent par des maladies cardio-vasculaires, cancers, troubles musculo-squelettiques (TMS), troubles anxiodépressifs, épuisement professionnel voire suicide.

C'est la qualité du travail qui doit être discutée : se demander si chacun a les moyens de bien faire son travail et que celui-ci ait du sens.

La CGT revendique pour cela la mise en place de CSSCT élargis pour couvrir tous les travailleurs et que ces comités aient la possibilité d'intervenir sur l'organisation du travail et son impact sur l'environnement, comme avant !!

Elle revendique aussi le droit à la déconnexion et le droit de pouvoir contester individuellement ou collectivement l'organisation du travail. Les salariés devraient être consultés sur les choix stratégiques de l'entreprise, du groupe ou de la branche.



Revoir les priorités !!

■ Les carnets de commandes sont pleins dans les principales sociétés du groupe. Le recours aux heures supplémentaires, au travail de nuit et des jours fériés s'intensifie.

Le temps de formation des nouvelles recrues / intérimaires et les apprentis n'est pas suffisant, ils doivent pourtant être qualifiés très rapidement pour être opérationnels, afin de livrer.

Les belles paroles de la formation SMS, sur l'écoute, l'esprit d'équipe et la priorité à la sécurité des vols. Celles-ci sont vite reléguées au second plan sur le terrain, en particulier par certains managers qui dans les faits prennent des raccourcis en dépit du bon sens et des conseils de salariés qu'ils encadrent.

Il semble que les lignes de front tiennent encore chez Safran. Mais pour combien de temps, et qu'est-ce qu'il leur permet de tenir ? Ce sont des combats au quotidien : dans les bureaux d'études en certification, en soutien de production, dans les ateliers, à la maintenance, en somme partout.

C'est grâce à ces salariés intègres qui œuvrent contre les directives hors sol destinées à remplir des indicateurs financiers à court terme que les passagers volent encore en sécurité.

Les dates à retenir :

22/01 COMMISSION
RESTAURANT

23/01 NEGOCIATION NOE

30/01 REUNION CSE

30/01 AG DU SYNDICAT

NEGOCIATIONS
« ACCORD TEMPS DE
TRAVAIL » A DEFINIR

POUR RAPPEL, APPEL A LA
GREVE JUSQU'A LA
RENEGOCIATION DE L'ACCORD
COMPETITIVITE A BIDOS :

- 1H EN FIN DE POSTE LE
MERCREDI ET LE
VENDREDI.
- DE 15 MIN A LA
JOURNEE LE SAMEDI.

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Email :

Adresse :

Lieu de travail :

Bulletin à renvoyer à un élu

CGT ou par mail :

cgt.messierdowtybidos@orange.fr
cadremessierbidos@orange.fr

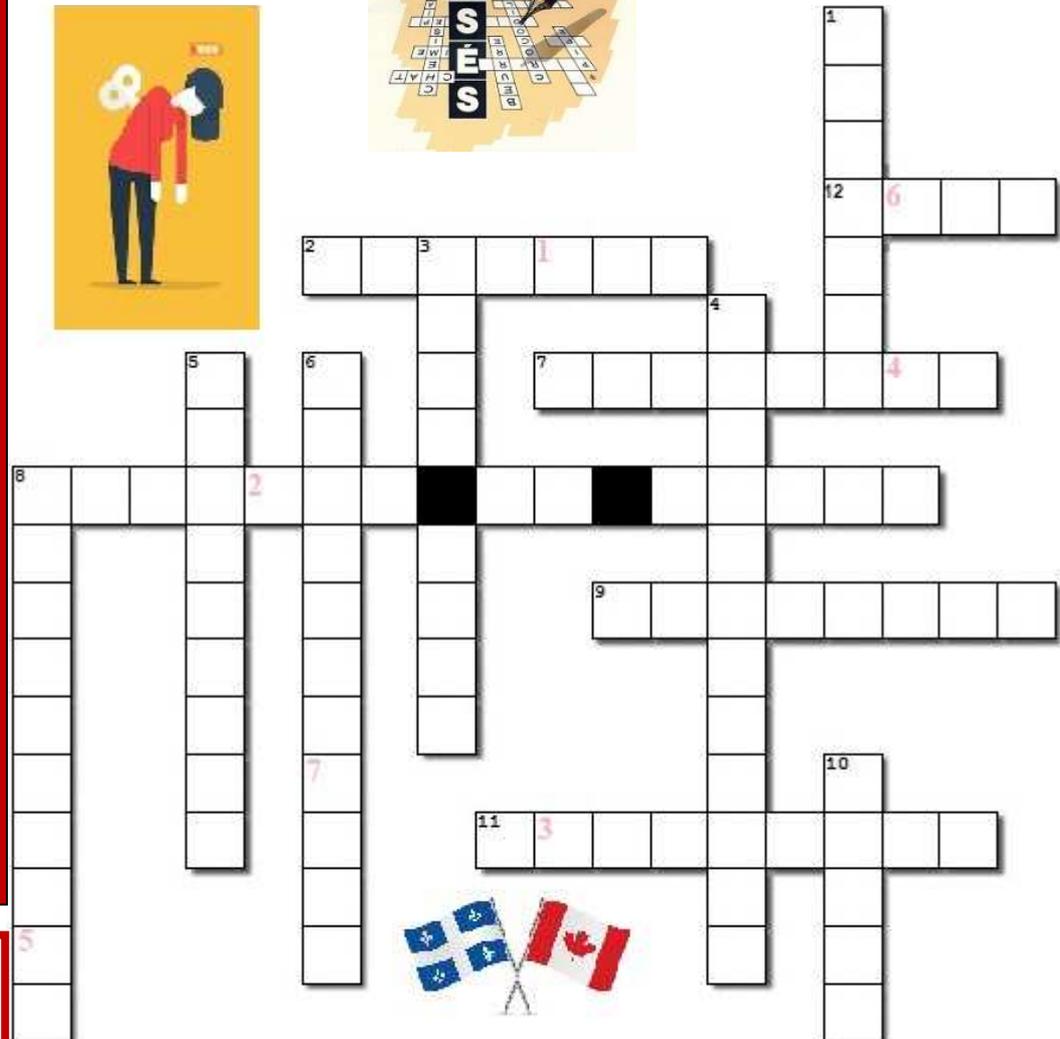
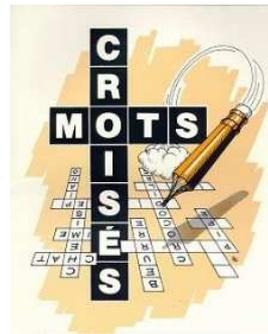
Pour gagner sur vos
revendications, **se**

**syndiquer c'est être plus
fort.**



Ne pas jeter sur la voie
publique.

Courriel : cgt.messierdowtybidos@orange.fr (Bidos) --- Téléphone interne Bidos: 6288



Trouble psychosocial de l'ennui au travail



Verticale :

1. Projet concerté secrètement afin de nuire. Bien entendu, sert les intérêts personnels d'un petit groupe.
3. Procédé marketing qui consiste à organiser un événementiel particulier chaque année.
4. Séries d'entretiens, de démarches qu'on entreprend pour parvenir à un accord.
5. Caractère d'une personne qui dissimule sa véritable personnalité et ses opinions égoïstes.
6. Aspect sous lequel on envisage le déroulé des événements.
8. Acte par lequel on décide d'accomplir quelque chose.
10. Fine couche de glace qui se forme par temps brumeux.

Horizontal :

2. Site SLS où les camarades, après six semaines d'arrêt de production, ont obtenu 10% d'augmentation pour 2024.
7. Gâteaux plats et ronds faits d'un mélange très simple.
8. Relation de conflit entre deux parties permettant d'obtenir des revendications.
9. Vent accompagné de tourmentes de neige, dans le Grand Nord.
11. Fait de parvenir à une cotation, un emploi supérieur.
12. Vêtement de saison.